



## Développement durable

# La démarche de RSE dans les établissements de santé

Élevé au rang constitutionnel par la Charte de l'environnement et son article 1<sup>er</sup> « *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* », le droit à un environnement sain est également l'objectif des différents Plans nationaux santé environnement (PNSE) établis tous les cinq ans par le gouvernement depuis la loi du 9 août 2004<sup>1</sup>. Le troisième PNSE (2015-2019) a ainsi pour objet de réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé par le biais d'une dizaine d'objectifs tels que la réduction de l'exposition des populations aux perturbateurs endocriniens, le contrôle et la restriction de l'usage des pesticides, etc. En pleine expansion dans l'industrie et les services, les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ont vocation à se généraliser au sein de la gouvernance des hôpitaux et cliniques. En 2012, 98 % des directeurs d'établissements hospitaliers estimaient que des politiques de développement durable étaient à mener au sein de leur structure<sup>2</sup>. Cet intérêt pour des sujets non directement liés aux problématiques sanitaires semble s'être imposé dans le milieu hospitalier. Le concept de développement durable, dans lequel la RSE puise son essence, a été mis en lumière par le rapport Brundtland de 1987<sup>3</sup>. Ce texte révèle la nécessité de responsabiliser tous les acteurs de la société aux impacts des modes de vie sur l'environnement et d'engager une réflexion globale

### L'essentiel

En pleine expansion dans le milieu des entreprises, les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), qui puisent leur essence dans le concept de développement durable, ont vocation à se généraliser dans les hôpitaux et cliniques. Cet article en pose les enjeux.

**Mots-clés :** développement durable ; RSE ; management ; déchets ; normes.

### Patricia Savin

Avocate associée, docteure en droit, DS Avocats, Paris

et à long terme sur le mode de développement. Par la suite, le concept de développement durable a pris un nouvel essor au sein de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Rio, dit troisième sommet de la Terre. Cette conférence a notamment posé des objectifs globaux en la matière. À ce titre, le principe 4 de la déclaration de Rio prévoit que, « *pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément* ». Dès lors, les problématiques environnementales et sociales ne doivent plus être appréhendées comme des matières à part entière, mais doivent être intégrées et réfléchies dans tous les secteurs économiques de la société. Au sein des entreprises, les démarches de RSE doivent concilier les trois piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et l'humain. Dans les établissements hospitaliers, la mise en place d'une démarche RSE se justifie d'autant plus que les liens entre environnement et santé sont prégnants et intégrés. Une vigilance accrue dans la prise en compte de problématiques environnementales causées par les activités de soin se justifie désormais pleinement. L'importance croissante de la nécessité d'une démarche RSE dans le secteur hospitalier s'est traduite par une prise en considération de l'étendue du champ d'action offert par la RSE.

1- Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique  
2- Baromètre du développement durable en établissement de santé, édition 2012, une étude des fédérations hospitalières et PG Promotion.  
3- Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, *Our Common Future*.



**À l'instar du cadre réglementaire, de nombreux outils de certification et d'audit s'appliquent aux hôpitaux.**

## **Enjeux de l'intégration d'une démarche RSE dans le secteur sanitaire**

### **Enjeux environnementaux**

Les hôpitaux connaissent des impératifs particuliers liés à leur mission de soin avec des impacts potentiels sur l'environnement. Trois exemples peuvent être développés à cet égard.

### **Consommation d'énergie**

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le secteur de la santé représente près de 15 % de la consommation énergétique du secteur tertiaire. En raison du caractère continu de l'activité, les établissements sanitaires sont contraints de fonctionner tous les jours de l'année, sans interruption, ces modalités s'appliquant à un patrimoine immobilier important<sup>4</sup>. En outre, dans le cadre de leurs actions, ils utilisent un grand nombre d'appareils électriques ou à moteur sans lesquelles les missions de soin ne pourraient pas être menées. La recherche d'économies d'énergie relève donc d'enjeux autant environnementaux qu'économiques. De plus, l'encadrement de la consommation d'énergie peut influencer sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). À l'instar des personnes morales de droit public de plus de 250 salariés (500 pour les personnes privées), ils sont soumis au décret n° 2011-829 de juillet 2011<sup>5</sup> qui impose la réalisation de bilans des émissions de ces GES. Ce dispositif a été depuis codifié aux articles L 229-25 et R 229-45 du code de l'environnement.

### **Gestion des déchets et des effluents**

Alors qu'un Français produit en moyenne 350 à 390 kg de déchets par an, les patients en produisent en moyenne une tonne par lit ou place par an. Soit une production d'environ 700 000 t par an pour l'ensemble du secteur hospitalier, répartie entre déchets assimilables aux ordures ménagères, déchets recyclables et déchets spéciaux, notamment d'activités de soin à risque infectieux (Dasri). En outre, les effluents rejetés peuvent contenir des substances nocives, telles que des solvants, des métaux lourds, des substances radioactives, des traces de médicaments.

### **Gestion de la ressource en eau**

En raison de la nécessité d'une hygiène accrue dans les activités de soin, la consommation journalière en eau des usagers des hôpitaux est très supérieure à la moyenne nationale. Alors qu'un Français consomme en moyenne de 150 à 200 l par jour, un établissement de santé nécessite entre 400 et 1 200 l par jour et par lit. Il est en outre susceptible de nuire aux milieux aquatiques, notamment par les rejets de certains produits.

## **Les enjeux sociaux et sociétaux de l'intégration d'une démarche de RSE**

Les démarches de RSE tendent aussi à renforcer le respect des individus. Cet objectif de responsabilité sociale et sociétale des hôpitaux est primordial, du fait de l'importance du secteur pour la société et en raison du particularisme des missions qui leur sont confiées auprès de populations vulnérables. Ils sont ainsi des acteurs économiques et sociaux de premier ordre dans le paysage social. En 2009, ils représentaient environ 1 250 000 salariés<sup>6</sup> et près de 11,3 millions de personnes ont été hospitalisées en 2013<sup>7</sup>. La gestion sociale des effectifs revêt une importance essentielle, car elle est susceptible d'avoir des conséquences directes sur les patients et leurs familles, souvent fragilisés. Travailler dans ce domaine nécessite un investissement humain important or, en l'absence de bien-être des effectifs, la composante humaine, si essentielle au traitement, ne peut être qu'affaiblie. Une entité sanitaire où les droits du personnel ne sont pas respectés et où la gestion des risques sociaux est inexistante risque de ne pas être en mesure de créer des conditions optimales pour mener à bien sa mission curative.

## **Outils d'intégration de la démarche RSE**

La démarche de RSE permet une approche appropriée aux thématiques rencontrées par l'entité qui souhaite s'y conformer. Sa grande souplesse en fait un levier d'action important, et les outils disponibles sont nombreux.

## **Recours à des outils spécifiques d'une démarche RSE**

Les pays scandinaves sont de bons exemples en matière de politiques de RSE. Celles-ci y sont très développées et plusieurs études semblent s'accorder pour affirmer que les populations ont une confiance importante dans leurs services<sup>8</sup>, justement du fait de cette intégration de considérations sociétales et environnementales dans toutes les sphères d'activité. Exception faite des entreprises devant réaliser un rapport environnemental et social en vertu de l'article 225-102-1 du Code de commerce, la démarche de RSE résulte d'une contrainte qu'une structure entend s'imposer à la suite d'une prise de conscience, soit des

4- Pres de soixante millions de mètres carrés pour le secteur public et quinze millions de mètres carrés pour le secteur privé selon l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et medico-sociaux, 2011.

5- Décret n° 2011-829 de juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat énergie territorial.

6- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, *Panorama des établissements de santé*, édition 2011.

7- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, *Hospitalisation de court séjour : quels motifs de recours en 2013 ?*, édition 2015.

8- Anu Partanen, *The Northern Theory of Everything, in Search of a Better Life*, HarperCollins Publisher.



conséquences potentiellement négatives d'une activité, soit des avantages économiques, sociaux et humains qu'elle peut y trouver. Menées dans des établissements de soin, elles peuvent renforcer les démarches qualité existantes, et enrichir leurs politiques de problématiques périphériques et structurantes. Qu'un secteur aussi sensible que celui de la santé se dote d'outils lui permettant de justifier d'une éthique sociale et environnementale est donc totalement justifié. S'agissant des enjeux identifiés, les démarches de RSE offrent un panel d'outils diversifiés dont peuvent se prévaloir les établissements hospitaliers.

### Diversification des outils susceptibles d'être mis en œuvre dans une démarche de RSE

L'inscription dans une démarche de RSE est généralement le fruit d'investissements importants d'une équipe ou d'une direction, alliés à des impulsions institutionnelles et réglementaires. Les actions développées par les services et les établissements sont désormais appuyées par une réglementation croissante en matière de développement durable. Trouvent notamment à s'appliquer la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire<sup>9</sup>, la loi du 17 août 2017 relative à la transition énergétique pour la croissance verte<sup>10</sup>, ou le décret du même jour relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public<sup>11</sup>. Une grande partie des enjeux environnementaux susceptibles d'être pris en compte par les hôpitaux et cliniques sont déclinés en plans nationaux qui visent à encadrer, sur tout le territoire, les actions à réaliser dans ces domaines donc de guider les établissements. Hormis le PNSE précédemment évoqué, les micropolluants (plan national micropolluants 2016-2021), les achats publics durables (plan national d'action pour les achats publics durables 2015-2020), l'efficacité énergétique (plan national d'action en matière d'efficacité énergétique) ou plus généralement la transition écologique (stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable) font l'objet d'une planification. À l'instar du cadre réglementaire du développement durable, les questions spécifiques à ce domaine sont également appréhendées par un grand nombre d'outils de certification et d'audit qui peuvent s'appliquer aux hôpitaux. Ces certifications permettent de faire contrôler par un organisme agréé le respect de certaines valeurs que l'établissement souhaite ou doit valoriser. Les référentiels ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises, ISO 14001 sur le management environ-

9- Loi n° 2016-138 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

10- Loi n° 2015-992 relative à la transition pour la croissance verte.

11- Décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public



## Focus

Certains établissements ont intégré les problématiques décrites et multiplient les actions. En matière de gestion des déchets, le centre de réadaptation fonctionnelle et de soin Gustav-Zander à Aix-les-Bains (73) s'est attelé à réduire fortement sa production. Pour cela, il a mis en place des mesures destinées à encadrer sa production de déchets. Les bouteilles d'eau ont ainsi été remplacées par des bonbonnes recyclables, les fauteuils roulants usagés sont donnés à une association afin de servir à des personnes à faible revenu plutôt que jetés, les menus sont réalisés en fonction des goûts du personnel pour éviter le gaspillage, une touche permet de se servir aux machines avec une tasse pour éviter le recours à des gobelets à usage unique. L'établissement a aussi réalisé une campagne de sensibilisation des professionnels à l'économie du papier et réutilise les brouillons non confidentiels en en faisant des blocs-notes\*.

\* Groupe de travail du C2DS 2012 réduction des déchets, *La réduction des déchets hospitaliers en pratique.*

nemental et ISO 50001 sur le management de l'énergie sont les certifications de référence qui englobent une grande partie des problématiques attachées aux démarches de RSE. Il est à noter que les certifications spécifiques au domaine hospitalier accordent une place importante au développement durable. La certification V2010 obligatoire et réévaluée tous les quatre ans par la Haute Autorité de santé intègre une dizaine de critères relatifs au développement durable (qualité de vie au travail, achats écoresponsables, hygiène des locaux, gestion des déchets). Depuis 2008 la certification dite Haute Qualité environnementale (HQE) permet de faire certifier les efforts fournis afin que les bâtiments concernés soient les moins consommateurs de ressources possible.

➤ Par le biais de tous ces mécanismes, les démarches de RSE semblent suffisamment vastes pour permettre un accompagnement des établissements de santé vers un développement raisonné de leurs activités. De plus, à l'heure où la médecine est bouleversée par les progrès techniques, la vigilance est de mise afin d'éviter tout risque de déshumanisation de l'activité de soin. Alors que la centralisation et la numérisation des données médicales par le biais du *big data* sont susceptibles de faire progresser la médecine, certains dénoncent les risques liés à leur exploitation incontrôlée, notamment en matière de respect de la vie privée. Le développement d'une politique de RSE, en plus du respect des réglementations, pourrait permettre de garantir le respect de valeurs essentielles, et structurantes de la société. ■